



COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour diffusion immédiate

Les trois grandes îles de la rivière des Mille Îles Québec et Laval doivent agir vite pour les protéger

Laval, le 6 octobre 2015. *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles* réitère la demande qu'il a adressée à répétition au gouvernement provincial depuis 2008: acquérir les îles Saint-Joseph, Saint-Pierre et l'île aux Vaches avant qu'il ne soit trop tard.

Les gestes concrets tardent à se manifester. Ils sont pourtant nombreux ceux qui ont été séduits par l'idée d'un grand parc. La proposition de *Sauvons nos trois grandes îles* a suscité un grand intérêt auprès du gouvernement lui-même, auprès des citoyens, des groupes environnementaux, des médias, des députés lavallois, des experts scientifiques, de la CMM, et de la nouvelle administration municipale, sans oublier les promoteurs eux-mêmes. Malgré ce large auditoire, tout demeure en suspens.

Grâce au pont qui y mène, l'île Saint-Joseph est sans conteste la plus menacée des trois, et ce, aujourd'hui autant qu'hier en 1992. Pourtant, malgré les divers projets de développement que les propriétaires ont tour à tour présentés à la Ville, il n'y a pas davantage de maisons sur l'île aujourd'hui qu'il n'y en avait en 1992. En fait, depuis longtemps la belle île fut interdite à ceux qui pourtant la possédaient. Elle a toujours « appartenu » de fait aux insulaires et aux citoyens riverains dont le droit d'être consultés battait en brèche toute tentative de projet de développement domiciliaire à des fins financières. De plus, l'on sait que l'actuel propriétaire a acheté l'île en 2001 et qu'il l'a payée à peine plus cher que ce que le propriétaire précédent avait dû déboursier pour son acquisition 14 ans plus tôt.

Cela ne signifie pas pour autant que l'île Saint-Joseph soit dépourvue de toute valeur. Loin de là. S'il ne s'est pas érigé de nouvelles maisons depuis 1992, quelque chose s'est tout de même construit, quelque chose d'intangible. Sur cette île la communauté a construit un symbole. L'île Saint-Joseph la photogénique. La belle dont la virginité est à vendre. La plus que menacée parce qu'accessible par un pont. Combien de soupirs son petit pont de bois a entendus depuis 1992! L'île Saint-Joseph est plus qu'une île, elle est un symbole de solidarité et d'espoir.

Qui d'autre l'île pourrait-elle intéresser? À partir de 2008 l'idée d'un grand parc a soudé le destin de l'île Saint-Joseph à celui des deux autres. Les députés lavallois s'y sont intéressés suffisamment pour en faire un enjeu électoral, et les 41 000 signataires de la pétition continuent de s'y intéresser. Pour les experts d'Éco-Nature, la valeur écologique de l'île Saint-Joseph et de ses proches voisines représente son pesant d'or. Le gouvernement s'en doutait bien puisqu'il a commandé à ses frais cette étude. L'étude sur la pertinence écologique de protéger non seulement l'île Saint-Joseph mais aussi les îles Saint-Pierre et aux Vaches leur a valu une mise en réserve en 2012 et en 2014. En tout, quatre années de protection, pas plus.

Tel que le stipule le décret, le gouvernement doit acquérir les trois grandes îles avant le printemps 2016 afin d'augmenter les aires protégées de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Pourtant depuis 2012 le gouvernement reste muet. Les citoyens se posent des questions. Ils sou-

haitent que l'intérêt du gouvernement s'exprime par des gestes concrets, et ce, avant le terme du décret.

En 2012 encore, le gouvernement provincial annonçait un projet de parc le long des 42 kilomètres de la rivière des Mille Îles dans le cadre de la Trame verte et bleue inscrite au Plan métropolitain d'Aménagement et de Développement. Si ce projet se réalise, les trois grandes îles pourraient devenir une partie importante de ce grand parc. Mais pas plus que pour l'acquisition des îles, le projet de grand parc dans la rivière des Mille îles ne semble avoir passé le test du réel.

Enfin, malgré le fort intérêt que suscite la protection des îles et leur intégration au futur Parc-de-la-rivière-des-Mille-Îles, ne perdons pas de vue que le gouvernement provincial n'a donné encore aucune preuve de ses actions concrètes en vue de ce grand objectif. La protection actuelle des trois grandes îles n'est que provisoire: sur les 48 mois de réserve, il n'en reste que 7. *Sauvons nos trois grandes îles* ignore tout de leur protection définitive. Si le gouvernement n'agit pas bientôt, l'île Saint-Joseph, à cause de son pont et de son zonage, sera à nouveau aussi menacée qu'avant. Quant aux îles Saint-Pierre et aux Vaches, leur nature représente un immense défi à la construction. Elles en tirent une certaine protection mais l'objectif est de protéger définitivement les trois grandes îles.

Si le gouvernement laisse tomber les trois îles, l'administration Demers s'assurera-t-elle que son futur Schéma d'Aménagement et de Développement inscrira les trois grandes îles non seulement au sein des zones protégées par le zonage, mais aussi en zones pourvues d'une protection juridique inattaquable? *Sauvons nos trois grandes îles* se réjouit de la « vague » verte qui entraîne l'administration municipale vers la protection de l'environnement. L'organisme espère que des gestes concrets viendront bientôt participer à la protection des trois grandes îles.

Sauvons nos trois grandes îles demande aux gouvernements municipal et provincial ainsi qu'à la CMM de sortir de leur mutisme, de travailler de concert et d'orienter leur regard vers les intérêts supérieurs de la communauté.

- 30 -

pour information: Huguette Larochelle
présidente 450.666.0868
hupila@hotmail.com
www.sauvonsnostroisgrandesiles.com